

Avant-propos

La mise en œuvre de la tarification à l'activité et la réforme du régime budgétaire et comptable des établissements de santé ont fait de l'amélioration de la qualité de la facturation et du niveau de recouvrement des produits hospitaliers un objectif prioritaire. Les dysfonctionnements de la chaîne de facturation, pénalisants pour les perspectives de recouvrement des produits hospitaliers et globalement pour la situation financière des établissements, le seront davantage encore dès lors que les établissements présenteront leurs factures directement aux caisses d'assurance maladie et si rien n'est entrepris. Cette situation n'est pas irrémédiable et différentes actions menées par les établissements peuvent sensiblement et rapidement corriger ce constat.

C'est dans cet esprit qu'un guide de lecture des indicateurs des rejets de facturation a été diffusé par la MeaH au début de l'été 2007. Le présent guide de facturation dédié aux procédures d'admission des patients s'inscrit dans la continuité de ces travaux et de la démarche de sensibilisation des responsables hospitaliers aux enjeux de ces différentes réformes et à l'optimisation du processus de facturation.

Ce nouveau guide cible plus particulièrement les procédures d'accueil des patients. Il s'agit d'un moment privilégié durant lequel doivent être recueillies auprès de l'intéressé – et de son entourage éventuellement – toutes les informations nécessaires à une facturation de qualité des soins qui lui seront dispensés, ainsi que celles nécessaires à la bonne organisation de son passage dans l'établissement. Ces informations conditionnent également la qualité du recouvrement qui s'ensuit. Les travaux menés par la MeaH en 2006 et 2007 ont démontré l'intérêt pour l'ensemble de la chaîne de facturation – et *in fine* pour les finances de l'établissement – d'une bonne information des personnels chargés de cet accueil sur les procédures qu'ils doivent mettre en œuvre en fonction de la situation individuelle de chaque patient.

C'est donc à cette catégorie de personnels que s'adresse en priorité ce guide, ainsi qu'à tous ceux qui au sein des établissements comme des caisses d'assurance maladie souhaitent disposer d'une documentation synthétique sur les différents sujets abordés.

Les auteurs de ce guide ont eu pour ambition de faire le point sur l'état du droit pour les thèmes traités, sans pour autant se substituer à la documentation de base que constituent les textes législatifs et réglementaires et les circulaires auxquels il est recommandé de toujours se référer.

Fruit d'une collaboration entre les services ministériels, ceux de l'assurance maladie et de plusieurs établissements volontaires, aidés dans leur projet par une société de service, ce guide est diffusé dans tous les établissements de santé antérieurement en dotation globale et disponible simultanément sur le site de la MeaH et sur celui du ministère de la santé, de la jeunesse et des sports où il sera adapté en fonction de l'évolution du droit et enrichi d'un second volet dédié aux règles de facturation.

Annie PODEUR

Directrice de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins